

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

Monsieur le Président, la souveraineté est une chose très importante pour mes concitoyens et pour moi-même. J'aimerais dire tout d'abord que je suis un Canadien par adoption et non pas par naissance. A l'âge de 16 ans, je suis arrivé dans ce pays. C'était mon choix. Et en arrivant ici, j'ai décidé de rester et d'en faire mon pays. J'en suis fier. Mais aujourd'hui, quand on voit qu'on permet à un gouvernement étranger, à un pays étranger, même si on est des amis des États-Unis... Est-ce que si on est des amis, on donne tout? Ou on défend ses propres droits, monsieur le Président? Et c'est là toute la question.

Aujourd'hui, on permet aux États-Unis de s'ingérer dans nos propres affaires, de nous demander de nous taxer. Si demain matin les États-Unis—ils l'ont déjà fait—s'opposent parce qu'on paie l'assurance-chômage à nos pêcheurs, est-ce qu'on va abolir l'assurance-chômage pour nos pêcheurs dans l'Atlantique, dans l'hiver canadien? Si les États-Unis s'opposent à ce qu'on paie l'assurance-chômage pendant un congé de maternité, est-ce qu'on va abolir l'assurance-chômage pendant un congé de maternité parce que les Américains nous ont dit de le faire? Si les Américains s'opposent parce qu'on a un système d'assurance-maladie au Canada, est-ce qu'on va abolir notre système d'assurance-maladie? Si les Américains s'opposent parce qu'on offre un taux préférentiel d'intérêt sur des prêts à nos petites entreprises, est-ce qu'on va abolir ce taux d'intérêt préférentiel? Voilà, monsieur le Président, toute la question. Voilà de quoi on parle, de souveraineté. Bien sûr, mon collègue conservateur tantôt, au début de ce débat d'aujourd'hui, disait que si on n'avait pas accepté cette entente, le gouvernement américain aurait imposé une surtaxe et que c'était alors l'industrie canadienne qui aurait été pénalisée. Mais voyons! Ce n'est pas un argument valable. Donc, chaque fois que les Américains vont dire: On vous impose une taxe. On va dire: non, non, s'il vous plaît, on va nous l'imposer nous-mêmes. Mais si ce n'est pas la souveraineté qu'on met en jeu, c'est quoi?

Donc, quand on vient nous dire qu'on exagère, quand on vient nous dire que les libéraux n'ont pas de solution, certainement qu'on a une solution, monsieur le Président. Il y a un tribunal international pour ces questions. On devait se battre jusqu'à la fin afin de garder nos droits souverains comme pays souverain. Et je pense que les libéraux l'ont démontré dans le passé. On s'est tenu debout, et on a eu gain de cause, tandis qu'ici, le gouvernement conservateur est en train, un peu à la fois, de vendre le Canada.

Monsieur le Président, le Conseil canadien des industries forestières calcule que cette taxe entraînera éventuellement la perte de 10 à 20 p. 100 de la production canadienne actuelle, environ 600 millions en 1987 et de 15 000 à 17 000 emplois. Cela comprend 600 000 emplois dans le domaine des scieries et de tronçonnage et 11 000 emplois dans des industries connexes et de soutien.

Monsieur le Président, c'est le Conseil canadien des industries forestières qui le dit, et non pas nous. C'est quand même une organisation importante dans ce domaine.

M. Bob Rivard de l'Association canadienne de l'industrie du bois affirme que la production canadienne de bois d'oeuvre pourrait baisser d'un montant atteignant 25 p. 100 en 1987.

Widman Management Ltd. de Vancouver en Colombie-Britannique prédit qu'une quarantaine de scieries risquent de devoir fermer leurs portes.

Donc, monsieur le Président, on va perdre notre souveraineté et, en même temps, on va mettre une industrie presque en faillite. Voilà ce qu'est ce projet de loi et le gouvernement conservateur est tellement gêné d'en parler qu'il ne permet pas à ses députés de se lever pour exprimer leur opinion. Nous n'avons peut-être pas raison, mais si nous n'avons pas raison, pourquoi ne vous levez-vous pas pour le dire et essayer d'expliquer aux Canadiens pourquoi vous faites cela au lieu de ne pas dire un mot, depuis ce matin—je pense qu'hier toute la journée c'était comme cela. On a seulement des libéraux et des néo-démocrates qui se lèvent et défendent la souveraineté canadienne.

Donc, monsieur le Président, si les députés de ce gouvernement conservateur croient qu'une telle entente n'entraîne pas, ne met pas en danger la souveraineté canadienne, eh bien, qu'ils se lèvent un par un, ils sont 210, et qu'ils le disent. Point n'est besoin d'avoir une motion de clôture du débat pour passer un tel projet de loi. Il a une majorité absolue. C'est incroyable dans un système démocratique qu'on arrive à ces mesures et il est déplorable que la réforme parlementaire soit devenue une farce. Comment peut-on parler de réforme parlementaire, comment peut-on dire que le député a un rôle à jouer, si à la Chambre ou en comité on interdit de parler, si on trouve toutes les raisons? Ce matin il y avait deux députés de l'opposition, puis quatre députés conservateurs. Ils pourraient accepter la motion puis la débattre et s'ils n'étaient pas d'accord, ils auraient voté contre, et la motion ne serait pas passée. Mais ils ont décidé de s'en aller, puis par défaut de quorum, on n'a même pas débattu la motion.

Donc, monsieur le Président, il est clair que ce gouvernement n'a ni direction, ni projet; la seule chose qu'il essaie de faire c'est de vendre le Canada.

• (1230)

[Traduction]

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le projet de loi C-37 découle d'un problème d'ordre commercial. Bien entendu, ce problème s'inscrit dans le cadre d'une question plus vaste et plus controversée, celle du libre-échange avec les États-Unis, qui suscite chez plusieurs d'entre nous une vive inquiétude quant aux conséquences que les négociations commerciales pourraient avoir sur la souveraineté du Canada.

Inutile de rappeler aux députés les événements qui ont précédé la mesure à l'étude. Le secteur canadien du bois d'oeuvre réussissait depuis un certain temps, en raison de sa souplesse et de son efficacité, à soutenir la concurrence des Américains. La réaction de ces derniers en dit long sur le comportement que, dorénavant, ils auront tendance à adopter à l'égard de nos industries qui leur livrent concurrence; ils chercheront inévitablement des excuses pour expliquer la bonne réussite de certains secteurs canadiens par rapport aux leurs.

Dans le cadre de la controverse actuelle, les Américains en sont venus à la conclusion que le secteur canadien du bois d'oeuvre était subventionné grâce à des droits de coupe trop faibles. En 1983, néanmoins, nous nous étions opposés avec succès à leur tentative d'imposer un droit compensateur. Nous